

Optimiser les paiements transfrontaliers grâce à la solution Paiements B2B Moneris^{MC}

Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, les affaires ne connaissent aucune frontière. Les clients, et les revenus, émergent de partout, ce qui ouvre de nouvelles portes aux petites et aux grandes entreprises canadiennes.

Toutefois, les échanges monétaires et le paiement de factures entre le Canada et les États-Unis peuvent toujours causer des soucis en raison des processus compliqués et dispendieux.

QUEL EST LE PROBLÈME?

Les fournisseurs du Canada qui acceptent les paiements des acheteurs de l'autre côté de la frontière ont tendance à se tourner vers les méthodes traditionnelles, notamment les chèques, les transferts électroniques de fonds et les transferts bancaires. Aucune de ces méthodes n'est idéale.

Chèques

Les chèques, qui sont encore utilisés par de nombreux fournisseurs, constituent peut-être l'une des façons les plus lentes d'être payés pour des biens ou des services vendus. Même s'ils sont émis à partir du Canada, les institutions financières retiennent certains chèques afin d'en valider les fonds. Lorsqu'un chèque provient d'une banque des États-Unis, la période d'autorisation peut atteindre 20 jours. Étant donné les modalités de paiement de 30, de 60 ou même de 90 jours nets adoptées par certaines entreprises, cette retenue supplémentaire du chèque peut nuire au flux de trésorerie d'un fournisseur.

Transferts électroniques de fonds

Au Canada, les transferts électroniques de fonds, communément appelé TEF, ne sont pas toujours faciles à employer lorsqu'une entreprise souhaite recevoir un paiement d'un client des États-Unis, et vice-versa, en raison de l'incompatibilité des systèmes d'opérations. L'équivalent américain des TEF, la chambre de compensation automatisée (CCA), fonctionne de façon similaire, mais se connecte difficilement aux TEF canadiens, ce qui complique les paiements transfrontaliers.

Virements bancaires

Contrairement aux chèques, les virements bancaires ont l'avantage d'être immédiats. Le destinataire a accès aux fonds dès que l'institution financière achemine le montant. L'inconvénient de cette solution est que certaines mesures doivent être prises afin qu'elle fonctionne, notamment l'obtention des renseignements du compte et les démarches pour entamer le transfert, ce qui complique le processus.

Les obstacles associés aux paiements transfrontaliers ne se limitent pas aux modes de paiement. Les fournisseurs qui veulent simplement accepter le paiement de leurs biens et services font également face à des problèmes.

Conversion de devise

La conversion de devise devient difficile après la sélection du mode de paiement, tant pour les acheteurs que les vendeurs, en raison des fluctuations quotidiennes de la valeur du dollar. Bien que le prix demeure le même, le montant à payer peut augmenter ou encore diminuer en fonction du taux de change en vigueur. Cette imprévisibilité quotidienne n'est pas pratique lorsque vient le temps d'effectuer ou de recevoir un paiement transfrontalier.

De plus, de nombreuses institutions financières appliquent des frais pour la conversion de devise et le transfert dans un compte canadien, engendrant ainsi des coûts additionnels.

Conciliation des données transactionnelles

Une grande frustration liée aux paiements transfrontaliers est la conciliation des paiements et des données transactionnelles une fois la transaction conclue. Les entreprises qui gèrent des milliers de factures entrantes et sortantes chaque mois, et qui reçoivent des paiements fragmentés pour une même facture, peuvent éprouver des inconvénients lorsque vient le temps de régler les comptes. Lorsqu'on a recours à des modes de paiement comme les transferts bancaires ou les chèques, le rapprochement des données est rarement automatisé. Y procéder peut demander du temps, en plus d'augmenter la marge d'erreur.

QUELLE EST LA SOLUTION?

Les entreprises canadiennes n'ont pas besoin de se sentir coincées entre l'écorce et l'arbre. Il existe une solution qui permet aux fournisseurs d'accepter les paiements transfrontalier de façon facile et efficace : les cartes de crédit électroniques, une méthode virtuelle et automatisée pour les entreprises.

Les cartes de crédit électroniques sont de plus en plus populaires auprès des entreprises canadiennes en raison de leur efficacité, de leur précision et de leur protection accrues. Il s'agit donc d'une solution éprouvée pour les paiements transfrontaliers.

Lorsqu'elles sont utilisées conjointement avec la solution Paiements B2B Moneris, les cartes de crédit électroniques simplifient encore plus le processus pour les fournisseurs et les acheteurs de chaque côté de la frontière. La solution Paiements B2B Moneris est une solution de traitement des paiements électroniques qui transforme les paiements traités manuellement en expérience de paiement complètement automatisée.

Lorsqu'un acheteur reçoit la facture d'un fournisseur, il achemine des instructions de paiement à la solution Paiements B2B Moneris, qui dépose le paiement directement dans le compte bancaire du fournisseur, avise ce dernier et lui envoie des rapports de transaction détaillés. De plus, le dépôt est effectué dans la devise convenue entre l'acheteur et le fournisseur, qu'il s'agisse de dollar canadien ou des États-Unis, ce qui élimine la confusion associée à la conversion de devise.

RÉPONDRE AUX POINTS SENSIBLES

La solution Paiements B2B Moneris répond à de nombreux points sensibles liés aux autres types de paiements. Contrairement aux chèques, les cartes de crédit électroniques veillent à ce que les fournisseurs reçoivent leur argent rapidement : les fonds sont déposés directement dans leur compte, généralement en un à deux jours ouvrables. De plus, l'acheteur peut automatiser un fichier d'instruction de paiement afin qu'aucune autre mesure ne soit requise pour effectuer ou recevoir un paiement, contrairement aux transferts bancaires, ce qui aide les entreprises à se concentrer sur leurs activités, et non pas sur les paiements à recevoir.

La solution Paiements B2B Moneris donne également le choix aux fournisseurs d'accepter les paiements de leurs acheteurs en dollar canadien ou en dollar des États-Unis. Cette option permet aux fournisseurs de prendre des décisions d'affaires intelligentes en fonction des taux de change en vigueur, ce qui peut avoir une incidence positive sur leur rentabilité. Comme le processus est entièrement électronique, la solution Paiements B2B Moneris fournit aux fournisseurs les données dont ils ont besoin afin de suivre les paiements et de les rapprocher facilement.

Afin d'en savoir plus sur la façon d'optimiser vos paiements transfrontaliers ou sur la solution Paiements B2B Moneris, veuillez communiquer avec l'un de nos experts en composant le 1 866 943-8929 ou en écrivant à b2b@moneris.com. Vous pouvez également consulter la page www.moneris.com/b2b-fr.

^{MD}MONERIS et MONERIS & dessin sont des marques de commerce déposées de Corporation Solutions Moneris.

^{MC}PAIEMENTS B2B MONERIS est une marque de commerce de Corporation Solutions Moneris.

Moneris 